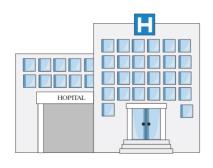


MES DROITS EN SANTE facile à lire et à comprendre (FALC)





Tout le monde peut aller à l'hôpital. Je peux **choisir** l'hôpital où je veux me faire soigner.

Je serai bien accueilli et bien soigné à l'hôpital.



Je dois avoir des informations faciles à comprendre.

Je peux choisir mes soins.

Une personne que je connais peut m'aider à choisir mes soins.



Le médecin doit toujours me demander mon avis sur mes soins. J'ai le droit de refuser des soins. Je peux dire ce que je veux pour ma fin de vie.



Si le médecin me donne un nouveau médicament, il doit me dire les risques.

J'ai le droit de **refuser** le médicament.

Si je veux quitter l'hôpital avant la fin de mes soins, je dois connaitre les dangers pour ma santé.



L'hôpital doit **respecter** ma religion.

L'hôpital doit respecter mon intimité.

Par exemple : toquer à ma porte de chambre avant d'entrer.

Toutes les informations qui me concernent sont privées.

L'hôpital ne doit pas donner mes informations aux autres.

J'ai le droit d'avoir des informations sur ma santé.

Après mon décès, ma famille peut avoir des informations sur ma santé.



Je peux donner mon avis sur l'accueil et les soins faits par l'hôpital.



En cas de problème, j'ai le droit de me plaindre.

A l'hôpital, il y a une commission des usagers pour dire si je suis satisfait ou pas.

L'hôpital va essayer de trouver une solution à mon problème.

Si je ne suis pas d'accord avec la solution, on doit me proposer d'autres moyens de répondre à mon problème. J'ai des questions sur mes droits en santé

Je veux me plaindre

Je veux demander mon dossier médical

Je peux appeler la commission des usagers :

03.28.28.51.96

Je peux aussi envoyer un email à l'adresse :

cdu@ch-zuydcoote.fr